

Hendaye/Txingudi

« Les Flots, un dossier qu'il devient urgent de régler »

URBANISME Hier, la Ville a inauguré des logements sociaux. L'occasion de faire le point sur plusieurs projets avec Chantal Kehrig

ÉRIC BECQUET
e.becquet@sudouest.fr

Hier, dans le quartier de Dongoxenia, la municipalité a inauguré un nouvel ensemble bâti comportant des logements sociaux.

Une goutte d'eau pourtant : la Ville d'Hendaye, avec la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) qui impose 25 % de logements sociaux dans les villes, devra en posséder 1 309 de plus d'ici 2025 ! Le point sur plusieurs dossiers d'urbanisme avec l'adjointe concernée, Chantal Kehrig.

« **Sudouest** ». La résidence Alava, inaugurée hier, est une nouvelle étape dans la course aux logements sociaux ?

Chantal Kehrig. C'est un programme qui a été construit sur un terrain de 5 600 m², sur le sol de Dongoxenia acheté par la municipalité en 2004. Il y a deux bâtiments pour 59 appartements qui se déclinent en 34 logements en accession à la propriété et 25 logements sociaux.

C'est un petit pas vers le total pharaonique demandé par l'État... Hendaye compte aujourd'hui à peu près 1 200 logements sociaux,



Chantal Kehrig a participé, hier, à droite du maire, Kotte Ecenarro, à une nouvelle inauguration de logements sociaux. La mairie est loin du compte au regard des exigences étatiques. PHOTO DR

il faudrait que nous en ayons construit 1 309 de plus d'ici dix ans ! C'est un objectif impossible à tenir. Nous avons écrit au préfet pour lui indiquer, mais on nous force à tenir cet objectif d'ici 2025 (sous peine de sanction financière, NDLR). Entre les zones protégées, la loi littorale et nos faibles réserves de foncier, c'est compliqué. Hendaye se limite à 800 hectares.

Où construire ?

Nous avons une réserve de foncier, une ZAD (Zone d'aménagement différée) appelée Legarralde, de 19 hectares, constituée par la précédente municipalité. Mais là aussi, nos espoirs d'aménagement se réduisent petit à petit après les études. Nous ne pourrions en fait, dans cette zone, construire que sur 7 hectares.

Le permis pour le chantier Entrepuentes a, lui, été paraphé la semaine dernière...

Ça, c'est fait ! C'est un soulagement. On s'est mis d'accord sur les logements sociaux, les commerces et les logements d'accès libre. Désormais, la balle est dans le camp des constructeurs (Kaufman & Broad, NDLR).

Ils vont rencontrer les riverains puis devraient lancer la construction à la fin du premier semestre 2016.

Autre dossier toujours délicat : Les Flots. Des bâtiments qui sont squattés. Où en êtes-vous ?

Figurez-vous que le squatter, désormais connu de tous, est venu me rencontrer à la mairie lundi, mécontent que nous ayons fait couper l'électricité...

Et la construction future ?

Le permis de construire a été redéposé récemment, puisque le premier avait été refusé. L'architecte des bâtiments de France a son mot à dire. Le promoteur Robert Alday devrait construire, si le permis devait, une résidence de tourisme dans la partie basse, sur le front de mer, la partie haute, au-dessus de la rue Elissacilio, n'est pas concernée, il aurait fallu toucher au PLU.

Les villas seront préservées ?

L'architecte des Bâtiments de France estime que ce n'est pas nécessaire pour la villa Les Flots, mais il souhaite que la villa Saint Dominique squattée, patrimoine qu'il juge fort, soit préservée. Mais c'est un dossier qu'il devient urgent de régler même si les lenteurs administratives nous en empêchent.